

Oui,

en réponse à l'appel de Loyola Formation, je soutiens les actions de la **Fondation de Montcheuil** et les œuvres qu'elle subventionne

N° 1705

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : [] Ville :

Tél. / Portable : [] E-mail :

Je vous adresse un don de : € 100 € 250 € 500 € 1 000 €

Pour soutenir : **les actions en faveur de l'éducation de la jeunesse défavorisée (écoles de production, centres d'accompagnement scolaire, lycées techniques, bourses pour les classes préparatoires, ...)**

l'ensemble des actions proposées par la Fondation de Montcheuil

Don par chèque : à libeller et à adresser à **FONDATION DE MONTCHEUIL** - 35 bis rue de Sèvres, 75006 Paris

Don en ligne : par carte bancaire sur le module sécurisé de notre site **www.fondation-montcheuil.org**

Don par virement : demander le R.I.B. à **contact@fondation-montcheuil.org**

.....
La Fondation – reconnue d'utilité publique depuis 1984 – est habilitée à recevoir des donations et legs exonérés des droits de mutation à titre gratuit. Par ailleurs, elle est éligible, selon la législation fiscale en vigueur, aux dispositifs suivants :

> Pour les particuliers :

Impôt sur le Revenu : réduction égale à 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable. La fraction des dons excédant le plafond est reportable sur les cinq années suivantes.

Impôt de Solidarité sur la Fortune : réduction égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 50 000 € (seuils applicables aux seuls ISF-dons, hors investissements ISF-PME).

> Pour les entreprises :

Impôt sur les Sociétés - BIC : réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don, pour des dons compris dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT. La fraction des dons excédant le plafond est reportable sur les cinq exercices suivants.

.....
 Je souhaite recevoir des renseignements au sujet d'un legs ou d'une donation.

Merci, votre soutien compte pour nous !

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression vous concernant en vous adressant par simple demande écrite au siège de la Fondation.